



Bulletin des comités angevins du

# NPA

NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

Retrouvez l'Anjou rouge sur le site du

NPA 49 : <http://npa49.free.fr/>

Recevez le gratuitement en nous écrivant :

[npa49@yahoo.fr](mailto:npa49@yahoo.fr)



## L'édito rouge

### RETRAIT DU PROJET DE LOI !

Le gouvernement ne ménage aucun effort pour faire diversion, pour parler et faire parler d'autre chose que la contre-réforme des retraites et l'affaire Woerth-Bettencourt dans laquelle est impliqué le principal artisan de sa mise en application. Tous les terrains, tous les prétextes sont bons : Exploitation politique des faits divers, nomination de préfets policiers, volonté de déchoir les étrangers naturalisés de la nationalité française, expulsion et répression de mal-logés, démantèlement des camps des « gens du voyage », discours les plus rétrogrades pour refuser toute expérimentation de centres de consommation de drogues supervisés ...

Directement inspirée de celle du front national, cette politique ne peut que diviser les plus pauvres, dresser les uns contre les autres les plus opprimés, détruire la solidarité et l'espoir et renforcer l'extrême droite. Il ne faut rien laisser passer de cette politique de la haine. C'est pourquoi le NPA a participé aux manifestations appelées par près de 50 organisations le 4 septembre pour y affirmer la solidarité des travailleurs tout en refusant de glorifier la République et « le nécessaire respect de l'ordre public ».

Cette droite est minée par les scandales, divisée, et surtout terriblement illégitime.

Toutes ces gesticulations sécuritaires, racistes, réactionnaires sont celles d'un pouvoir affaibli certes mais déterminé à nous faire payer la crise du capitalisme, à nous imposer l'austérité et en premier lieu sa contre-réforme des retraites. Mais l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge légal de la retraite et au bout du compte la baisse des pensions sont massivement rejetés. Il y a urgence à remettre la question sociale au coeur du débat politique.

Faisons échouer la manoeuvre de diversion du gouvernement par des grèves massives, dans tous les secteurs publics ou privés, par une participation aux manifestations de toutes et tous, salarié-es ou privé-es d'emploi, précaires, jeunes, retraité-es... Remettons la mobilisation sociale sur le devant de la scène...

Dans la foulée, il s'agit de construire un mouvement social puissant pour gagner, pour faire reculer ce gouvernement, pour imposer le retrait du projet de loi. En matière de discrimination comme de destruction de nos droits sociaux, ce gouvernement n'a aucune limite... sauf celle que notre mobilisation sera capable de lui imposer.

**C'est l'enjeu de cette rentrée !**

### La démographie, un problème ?

Certes, il y avait 11 millions de retraités en 2000, ils devraient être 21 millions en 2040 du fait de l'allongement de la durée de la vie et de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du « baby-boom ». Les derniers-nés de cette génération arriveront à la retraite entre 2036 et 2040. Ce seront ensuite les classes creuses qui y parviendront et le nombre de retraités diminuera.

Les rapports officiels d'où sont tirées les prophéties catastrophiques évoluent très vite et sont pleins d'incertitudes : difficile de prédire par exemple combien des femmes qui ne sont pas encore nées auront d'enfants !

Au total, la population en âge de travailler serait stable de 2006 à 2050. Entre 1960 et 2000, la part de la richesse nationale (le PIB) consacrée au financement des retraites par répartition avait augmenté de 8% . Pourquoi serait-il impossible de l'augmenter à nouveau, alors que la richesse va doubler en 40 ans (de 1 700 à 3 400 milliards d'euros) et que les besoins pour les retraites nécessiteraient une progression de la part du PIB de 6 % d'ici 2050 ?

Il n'y a pas lieu de construire un scénario catastrophe sur « le choc démographique » car les richesses existent. Financer les retraites est un choix politique.

Le total des cotisations pour les retraites (public/ privé) est, aujourd'hui, autour de 200 milliards d'euros par an. Une augmentation des salaires de 300 euros et un emploi pour les chômeurs se traduirait tout de suite par plus de 30 milliards de

ressources en plus pour payer les retraites, bien au-delà de tous les « déficits. » La vraie question c'est bien la répartition des richesses.

### **Le « déficit » est voulu**

Le prétendu déficit de la branche vieillesse de la Sécurité sociale de 8,1 milliards d'euros en 2009 augmenterait fortement les prochaines années.

Les premiers responsables, ce sont le chômage et la précarité dont sont victimes 7 millions de personnes en France. Que le patronat et le gouvernement commencent par cesser de licencier, de bloquer les salaires, de supprimer des emplois dans la fonction publique et offrent un véritable emploi à tous ceux qui sont en âge de travailler !

Le « déficit » c'est aussi le pillage de la Sécurité sociale, notamment l'explosion des exonérations des cotisations patronales et la diminution depuis 30 ans de cette part patronale.

## **INACCEPTABLE !**

La dégradation du niveau des pensions Selon l'officiel Conseil d'Orientation des Retraites, le « taux de remplacement » (niveau des pensions par rapport aux salaires) passerait de 72 % aujourd'hui à 59 % en 2050 ! Le montant des retraites n'est plus indexé sur les salaires mais sur les prix depuis plus de vingt ans. En pratique, cela se traduit par une érosion croissante de la valeur réelle des pensions. Dès aujourd'hui, la majorité des retraités survit plutôt qu'elle vit décemment de sa retraite. Plus d'un million de retraités vit sous le seuil de pauvreté et 50% touchent une pension inférieure à 1 000 d'euros. Les retraités sont les premières victimes de la baisse des remboursements des dépenses de santé par la Sécu : accroissement des cotisations aux assurances complémentaires, « franchises », le niveau des pensions va contraindre une majorité des retraités à limiter ses soins, alors que les besoins augmentent. Les femmes sont les premières victimes des attaques sur les retraites ! La discrimination qui touche leurs salaires est amplifiée sur le montant de leurs retraites ! Elles sont, à 75 %, les « bénéficiaires » du « minimum vieillesse ». Leurs pensions, inférieures de 40 % à celles des hommes sont davantage pénalisées par l'allongement de la durée de cotisations. Petits boulots, temps partiels, interruption de carrière pour élever les enfants sont avant tout leur lot. Pour elles, la possibilité d'avoir une carrière complète et donc une retraite décente est faible ! Dans la Fonction publique, la réforme de 2003 a scandaleusement réduit les droits des femmes. Les mères d'enfants nés avant 2004 n'ont de « bonus » d'un an que si elles étaient fonctionnaires au moment de l'accouchement. Les femmes inactives, en disponibilité, non-titulaires ou travaillant dans le privé ont perdu ce droit tout comme une partie des étudiants.

# **UN PROJET DE LOI INJUSTE !**

### **Le report de l'âge légal de départ en retraite de 60 à 62 ans**

C'est la mesure phare répondant, selon le patronat et le gouvernement, au soit-disant problème démographique c'est à dire à l'allongement de l'espérance de vie. « On vit plus longtemps on doit donc travailler plus longtemps ». C'est une véritable régression qui pourtant selon le Conseil d'Orientation des Retraites dans son dernier rapport de mai 2010 ne répondra en rien ou peu au problème de financement des retraites dans les années qui viennent. En allongeant l'âge légal du départ en retraite, patronat et gouvernement « oublient » qu'à 35 ans, qu'un cadre peut espérer vivre 46 ans mais un ouvrier seulement 39 ans et que l'espérance de vie en bonne santé n'est que 64,2ans pour les femmes et 63,1 ans pour les hommes. Dans leurs prévisions, ils misent sur un taux de chômage « structurel » d'au moins 7 %. Ils prétendent mettre au travail les aînés alors qu'ils prévoient de maintenir au chômage les plus jeunes ! Et pour les « seniors » forcés de rester au boulot, pas question de vrais emplois mais des « emplois vieux », mal payés et précaires !

### **La durée de cotisation sera portée à 41,5 ans en 2020**

Avec 41 années de cotisation les ¾ des salariés du secteur privé ne sont plus au travail à l'âge de la retraite. Ils sont soit au chômage, soit en maladie, soit en invalidité. Ces annuités validées au titre des périodes de chômage, maladie ou invalidité ne seront pas dans les 25 meilleures annuités ! Allonger la durée de cotisation revient à diminuer encore une fois le montant des retraites.

### **Alignement du taux de cotisation du public sur celui du secteur privé**

Pour soit disant une question d'équité, le projet de loi prévoit d'augmenter le taux de cotisation du secteur public et de certains régimes spéciaux de 7,85 % à 10,55 %. Ce qui revient en fait à baisser les salaires des fonctionnaires de 3 % en 10 ans par l'augmentation des cotisations salariales. Pourtant, à salaire égal, fonctionnaires et salariés du privé touchent des pensions comparables.

### **Report de 2 ans de l'âge annulant la décote:**

Les salariés aux carrières incomplètes (majoritairement les femmes) devaient attendre 65 ans pour ne pas subir une décote pouvant atteindre 25 % du montant de la pension. Avec ce projet de loi, elles devront rester dans la précarité jusqu'à 67 ans pour éviter toute décote. C'est une nouvelle fois les plus précaires, les plus fragilisés qui feront les frais de cette contre réforme.

### **Pénalisation des carrières longues**

Le dispositif de la loi de 2003 avait permis aux salariés ayant commencé à travailler tôt

de partir avant 60 ans : 100 000 par an en avaient bénéficié. Le gouvernement ayant jugé que c'était trop, avec la nouvelle réforme, il leur faudra attendre deux ans de plus, et le nombre de bénéficiaires sera diminué de moitié dès 2011.

### **Individualisation de la pénibilité**

Désormais la retraite à 60 ans ne sera autorisée qu'à condition que « l'usure professionnelle » soit constatée individuellement. Le gouvernement donne ainsi pleine satisfaction au patronat en n'envisageant de prendre en considération la pénibilité du travail qu'au cas par cas, laissant le soin au salarié de faire la preuve médicale qu'il est usé. La retraite devient ainsi une affaire de gestion individuelle dans laquelle le droit collectif à la protection disparaît, et la pénibilité du travail est ramenée à la question du handicap physique, puisqu'il faudra un taux d'incapacité au moins égal à 20% pour que cette notion soit reconnue.

*Toutes ces mesures répondent point par point aux exigences du Medef et des classes dirigeantes. Elles ont pour objectif d'aggraver le partage, déjà inégal, de la richesse produite entre le capital et le travail et, malgré la crise et la récession, de maintenir les profits, les dividendes et les hauts revenus d'une minorité de privilégiés.*

### **3 exigences inséparables**

- Le droit à la retraite à 60 ans maximum, à 55 ans pour les salariés ayant subi des travaux pénibles et ceux qui sont affectés par la dégradation des conditions de travail ;
- La pension doit être la continuité du salaire. Elle doit être à 75 % du salaire brut, calculée sur les six meilleurs mois de salaire ;
- La durée maximale pour bénéficier de la retraite doit être de 37,5 annuités de cotisation, en incluant les périodes de pertes d'emplois, d'apprentissage, de formation et d'études à partir de 18 ans.

Ceci implique l'abrogation de toutes les mesures depuis 1993 concernant la retraite Sécu et les régimes complémentaires.

### **Unification des régimes de retraite uniquement par le haut pour le financement, pour plus de cotisations :**

- Un CDI à temps plein pour tous et toutes, avec un temps de travail à 32 h et moins si nécessaire !
- Augmentation de tous les salaires et revenus de 300 euros nets pour tous ;
- Augmentation la part « patronale » des cotisations.

### **Non aux retraites de misère**

- Indexation des retraites sur les salaires et non sur les prix ;
- Revalorisation immédiate des retraites de 300 euros nets ;
- Pas de retraites en dessous du SMIC revendiqué (1500 euros net) ;
- Compensation des inégalités entre les hommes et les femmes.

# FINANCER LES RETRAITES, C'EST POSSIBLE !

Les ressources existent. Le « problème » des retraites est celui d'un choix politique. Une part croissante des richesses produites est accaparée par une minorité de privilégiés. Le patronat et les gouvernements de droite et de gauche ont réussi depuis 25 ans à faire chuter de 10 % la part des salaires dans la richesse créée et ainsi d'accroître d'autant la part des profits.

Il faut donc prendre sur ces profits pour financer les retraites, c'est-à-dire :

**POUR EN FINIR AVEC LE CHOMAGE, PARTAGER LE TRAVAIL ENTRE TOUS ET TOUTES, INTERDIRE LES LICENCIEMENTS, ARRÊTER LES SUPPRESSIONS DE POSTE ET CREER LES POSTES NECESSAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (SANTÉ ÉDUCATION...)**

- 100 000 chômeurs en moins, c'est 1,3 milliard d'euros de cotisations en plus. - Du travail pour les 5 millions de chômeurs apporterait 65 milliards d'euros à la protection sociale.

**AUGMENTER LES SALAIRES**

- 300 euros d'augmentation des salaires c'est 66 milliards d'euros pour la Sécu dont 31 pour les retraites.

**AUGMENTER LES COTISATIONS « PATRONALES »**

- 1 % de cotisation déplafonnée rapporte 4,9 milliards d'euros à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

**METTRE FIN AUX PILLAGES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

- L'État et les patrons doivent rembourser toutes leurs dettes (2,15 et 3,6 milliards d'euros en 2008).

- Les dispositifs qui échappent aux cotisations sociales et individualisent les salaires doivent être intégrés à la masse salariale (apport de l'intéressement et de la participation : 6 à 8 milliards d'euros).

- Les cotisations sur les stock-options apporteraient 2,4 à 4,8 milliards d'euros.

## écologie – féminisme – internationalisme - écologie – féminisme – internationalisme

### Violences contre les femmes

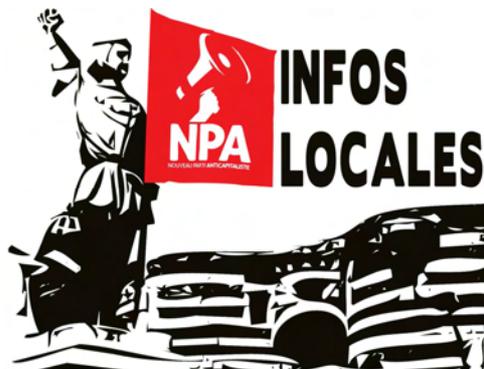
La proposition de loi sur les « violences au sein d'un couple ou spécifiquement contre les femmes » a été examinée au Sénat le 22 juin. Cette loi, adoptée le 25 février par l'Assemblée nationale, est censée répondre à une situation, où, en 2008 en France, une femme est morte sous les coups de son conjoint tous les deux jours et demi. Et ce chiffre ne tient pas compte des femmes qui se suicident à cause de ces violences (232 en 2006). La loi prévoit une ordonnance de protection prise par le juge aux affaires familiales qui permettra d'organiser l'éviction de l'auteur des violences ou d'organiser le logement de la femme battue. Mais sa durée maximale est de quatre mois, ce qui est bien trop court. Elle instaure aussi le délit de harcèlement psychologique, réclamé par les associations féministes et calqué sur le harcèlement professionnel. Cette loi contient des éléments positifs sur la protection mais est très faible pour ce qui concerne la prévention (éducation, formation, assistance, etc.) sur lequel l'essentiel devrait porter. Comment s'en étonner d'un gouvernement dont l'obsession est de réduire le nombre de fonctionnaires et les services publics ?

### Le fiasco du Grenelle 2

Qu'il est loin le temps où Nicolas Sarkozy et Jean-Louis Borloo pouvaient parader en présentant le Grenelle de l'environnement comme la panacée en matière de politique écologique. Quelques mois ont suffi pour vider de tout contenu un projet déjà peu ambitieux à l'origine. Pour résumer, la loi Grenelle 2 permet aux décideurs de déroger à toutes contraintes environnementales. Un exemple parmi d'autres : le gouvernement s'engage dans la création de trames vertes (sur terre) et bleues (en mer) afin de préserver certains espaces et protéger la biodiversité. Mais les infrastructures routières et ferrées pourront ne pas être compatibles avec ces trames, et devront seulement les « prendre en compte ». PS, PCF, Verts ont voté contre, après avoir accepté la loi Grenelle 1. En l'absence de mobilisations sociales et environnementales, laisser faire les élus UMP et les lobbyistes industriels ne pouvait qu'aboutir à un tel résultat. Mais la crise économique et sociale ne doit pas nous faire oublier que la crise écologique demeure et s'accroît, et que nos réponses anticapitalistes ne peuvent dissocier contextes social et environnemental.

### Boycott des produits israéliens

Le Premier Ministre palestinien Salam Fayyad a décidé d'interdire la vente et la consommation de produits fabriqués dans les colonies juives de peuplement au grand dam de son homologue israélien Benyamin Netanyahu qui parle « d'incitation à la haine raciale ». A juste titre, le chef du gouvernement palestinien insiste et explique qu'il n'y a là que « l'affirmation du peuple palestinien à vivre et que purger notre marché de ces articles n'est en aucune manière une affirmation de haine ». La loi de 2005 prohibe la commercialisation de marchandises confectionnées dans les zones industrielles de ces implantations illégales dans le droit international. Des milliers de bénévoles font du porte à porte dans toute la Cisjordanie pour vanter les bienfaits du boycott. « Les colonies israéliennes sont à l'origine du blocage des négociations de paix » affirme le ministre palestinien de l'économie. « Il faut donc assécher les sources qui permettent aux colons de s'enrichir ». Le gouvernement israélien est surpris de cette attitude d'insoumission et Netanyahu ajoute que « les Palestiniens refusent la paix économique ». Il n'est pas le seul. Mishar Adoumim (homme d'affaires qui dirige l'association des industriels d'une colonie juive de Cisjordanie) affirme, lui, sans rire, que « le boycott, c'est du terrorisme économique ». Produits alimentaires transformés, fruits et légumes, cosmétiques, matériels industriels, etc. Dans 120 implantations, plus de 300 entreprises fabriquent et exportent dans le monde entier. Et c'est là que les organisations de soutien au peuple palestinien interviennent. En effet, dans l'arène internationale, la campagne BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) devient le centre de gravité et un « outil adapté » du combat pour la Palestine. Son mérite est de permettre à chaque citoyen de peser personnellement : en boycottant les produits israéliens sachant que ceux issus des colonies ne sont pas identifiés, en exigeant que les entreprises françaises n'investissent plus dans les colonies, en se battant pour des sanctions (suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël), en appelant à se ranger enfin du côté du droit.



## L'agenda rouge

**Samedi 11 septembre 2010 à 10h**  
**Matinée sur les retraites :** Réunion publique d'échanges et de débats par le Collectif du Saumurois de Défense des Retraites. Salle de la Cocasserie rue Bonne Mère Saumur.

### Retraites : succès de la réunion publique du 22 juin à Angers

200 personnes à la Bourse du travail d'Angers, à l'appel du Collectif angevin de défense des retraites.



Moins d'une semaine après l'annonce de la contre-réforme gouvernementale sur les retraites, deux jours avant la mobilisation syndicale du jeudi 24 juin, une réunion publique associant Alain Krivine (NPA), Fr. Béatse (PS), Vinc. Dulong (Verts), Yves Dimicoli (CN du PCF), Christian Mahieux (Solidaires), Monique Rabault (ATTAC) et l'économiste David Cayla s'est tenue mardi 22 juin à 20h à la Bourse du travail d'Angers, à l'appel du Collectif angevin de défense des retraites (la secrétaire de la FSU 49, luttant à Cholet aux côtés des familles en demande d'asile privées de toit, était excusée). Près de 200 personnes s'y sont pressées pour un débat nourri sur les réformes gouvernementales, les solutions solidaires du financement des retraites et les moyens de mobiliser pour le retrait du projet Woerth-Sarkozy.

### Tsiganes : internés ou exterminés hier, expulsés aujourd'hui

Grâce à l'action de Jacques Sigot, instituteur retraité du Saumurois, les vestiges de l'ancien camp de concentration de tsiganes de Montreuil-Bellay viennent d'être inscrits au titre des monuments historiques. C'est en effet dans ce camp qu'ont été internés, entre novembre 1941 et janvier 1945, un millier de Tsiganes français, victimes de la xénophobie d'État. Mais si l'enfermement de ces derniers n'a eu lieu qu'en 1941, sous le régime de Vichy, n'oublions pas que c'est un décret d'avril 1940, donc de la III<sup>e</sup> République finissante, qui en avait fixé le principe. Et leur libération n'interviendra que plus de six mois après la Libération... Précisons aussi que dans le cadre de l'Europe nazie, 250 à 500 000 tsiganes furent alors exterminés. Continuité dans la répression : sur la lancée des déclarations discriminatoires de Sarkozy contre les Roms (principalement roumains ou bulgares, donc ressortissants de l'Union européenne) et les gens du voyage (citoyens français), Hortefeux multiplie les opérations policières et les expulsions. Première réaction : dès le 4 août dernier, un appel de l'ensemble des organisations de gauche (dont le NPA) à des manifestations unitaires le 4 septembre.

Quand ils sont venus chercher  
les communistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher  
les syndicalistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher  
les juifs,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus chercher  
les catholiques,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher,  
Et il ne restait personne pour  
protester

Martin Niemöller

## L'hebdomadaire du NPA est en vente chaque

**SAMEDI**  
**11h - 12h**



sur le grand  
marché de la  
**PLACE**  
**IMBACH**

## LEV DAVIDOVITCH BRONSTEIN, DIT LEON TROTSKY (1879-1940)

Assassiné il y a 70 ans, il n'a (heureusement) pas fait partie de la commande de statues des « grands hommes » du 20<sup>ème</sup> siècle faite par Georges Frèche au sculpteur angevin François Cacheux. Il n'en a pas moins été l'un des principaux penseurs et acteurs qui ont marqué le mouvement socialiste au siècle dernier.

Fils d'un fermier juif d'Ukraine méridionale, Lev Bronstein fait ses études à Odessa, puis à Nikolaïev, où il devient « populiste » (le courant socialiste-révolutionnaire le plus influent à l'époque), puis marxiste (sous l'influence de sa compagne Alexandra Lvovna Sokolovskaïa). Arrêtés avec leur groupe en 1898, ils sont déportés en Sibérie. Evadé, Lev Bronstein (qui prend désormais le pseudonyme de Trotsky, du nom d'un de ses gardes-chiourmes de la prison d'Odessa) rejoint le groupe qui publie l'Iskra (« L'Étincelle ») en exil, autour de Georges Plékhanov (le « pape » des marxistes russes à l'époque) et de Vladimir Ilitch Oulianov (plus connu sous le nom de Lénine). En 1903, quand le Parti Ouvrier Social-Démocrate de Russie POSDR éclate à l'occasion d'un microscopique congrès en exil (43 délégués), Lev Bronstein ne suit ni Lénine et les « Bolchéviks » (« majoritaires »), ni les « menchéviks » (« minoritaires »), mais cherche vainement à maintenir l'unité du POSDR. À cette époque, il reproche à Lénine des méthodes d'organisation si centralisées qu'elles conduiront inévitablement « l'organisation du Parti à se substituer au Parti, le Comité central à l'organisation du Parti, et finalement le dictateur à se substituer au Comité central »<sup>1</sup>. Difficile de ne pas y voir une anticipation prophétique du fonctionnement des partis staliniens.

En 1905, il rentre en Russie en pleine effervescence révolutionnaire : l'armée russe vient d'être battue par les Japonais, l'autorité du tsar est affaiblie, des conseils (soviets en russe) d'ouvriers et de soldats se forment un peu partout. Grâce à ses talents de propagandiste et d'orateur, il est élu président du Soviet de Saint-Pétersbourg (la capitale de la Russie à l'époque), ce qui lui vaut d'être emprisonné à nouveau quand le tsar engage la répression. De nouveau déporté, il s'évade en février 1907 (il ne rentrera en Russie que dix ans plus tard).

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, il se positionne dans la minorité de l'Internationale socialiste qui dénonce la guerre impérialiste, ce qui lui vaudra d'être expulsé de France en 1916, mais favorisera son rapprochement ultérieur avec Lénine. De même, quand la Révolution russe de février 1917 renverse le tsar, il est d'accord avec Lénine pour préparer une seconde révolution, basée sur le pouvoir démocratique des soviets, qui fasse la paix avec l'Allemagne et distribue la terre aux paysans, alors que les autres groupes socialistes russes soutenaient le gouvernement provisoire qui continuait la guerre et refusait de s'attaquer à la grande propriété foncière.

Rentré en Russie, il est élu à nouveau président du soviets de Petrograd (nouveau nom, russifié en 1914, de Saint-Pétersbourg). C'est à ce titre qu'il obtient, en intervenant dans les unités militaires de la garnison de Petrograd, que la Révolution d'octobre se fasse sans effusion de sang, du moins dans la capitale. Élu membre du Conseil des commissaires du peuple par le 2<sup>ème</sup> congrès des Soviets, il est d'abord chargé de négocier la paix avec l'Allemagne, puis, les contre-révolutionnaires dé-



clenchant la guerre civile dans l'été 1918, il prend la tête de l'Armée rouge. C'est dans ces circonstances qu'il est amené à développer, notamment dans « Terrorisme et communisme » (1920), des idées très contradictoires avec celles qu'il avait développées en 1903-1904 ou qu'il développera par la suite : la militarisation du travail et l'intégration des syndicats à l'Etat soviétique. Sur ces deux points, il fut combattu à juste titre par Lénine et battu au congrès du Parti communiste russe. En tous les cas, la victoire de l'Armée rouge à la fin de la guerre civile et de l'intervention des grandes puissances contre la Russie soviétique en 1920 lui donne alors un grand prestige.

Quand l'Internationale communiste est fondée à Moscou en janvier 1919, il en est l'un des principaux dirigeants. Il suit donc de près les débuts du « Parti communiste, section française de l'Internationale communiste », en décembre 1920 et conseille les dirigeants de la gauche, dont Alfred Rosmer, son ami personnel et un des animateurs français de la lutte contre la guerre dès l'été 1914.

<sup>1</sup> *Nos tâches politiques*, paru en 1904, réédité par Denoël en 1971, page 121.

Début 1921, la guerre civile étant finie depuis plusieurs mois, une partie de la population russe manifeste son mécontentement devant les difficultés persistantes, notamment par des grèves ouvrières à Petrograd et des insurrections paysannes contre la poursuite des réquisitions de récoltes. A Cronstadt, ancien bastion révolutionnaire de 1917, les marins se soulèvent, réclamant le retour à la démocratie dans les soviets, mais la menace d'une éventuelle intervention de la flotte britannique amène les dirigeants soviétiques à décider de les réduire par la force. Sans être directement mêlé à la répression, Trotsky l'approuve, la considérant comme une « tragique nécessité », ce qui lui vaudra ensuite d'être violemment dénoncé comme une brute sanguinaire par les anarchistes.

En 1922-1923, pendant la maladie de Lénine, Trotsky se rapproche de lui pour lutter contre la bureaucratisation du Parti communiste et de l'Etat soviétique, déjà incarnée alors par Staline bien sûr, mais aussi Zinoviev et Kamenev, tous trois bolchéviks, eux, dès 1903, à la différence de Trotsky. A la mort de Lénine en janvier 1924, cette « troïka » n'a pas de mal à marginaliser Trotsky, le « testament de Lénine » proposant d'écarter à la fois Staline, jugé trop brutal, et Trotsky, trop sûr de lui, de la direction de l'Etat, étant mis au placard purement et simplement. Trotsky s'oppose à Staline sur plusieurs plans : il dénonce à la fois la bureaucratisation du PC, le développement d'une nouvelle petite bourgeoisie dans le cadre du développement du « socialisme à pas de tortue », mais aussi la perspective d'un « socialisme dans un seul pays » coupé du développement de la révolution mondiale (l'Internationale communiste devient alors un instrument de politique étrangère de l'URSS). Isolé, Trotsky est alors exclu du Comité central du PC russe en novembre 1927, puis exilé à Alma-Ata (Kazakhstan) en 1928, avant d'être expulsé d'URSS en janvier 1929.

Installé en Turquie (le seul pays qui voulut bien l'accueillir alors), il y rédige son autobiographie, *Ma Vie*, ainsi que son *Histoire de la révolution russe* et une analyse des processus révolutionnaires dans les pays dominés, *La révolution permanente*, où il critique la conception stalinienne de la « révolution par étapes » qui avait conduit la révolution chinoise à la catastrophe de 1927 (l'écrasement du mouvement ouvrier à Shanghai par les troupes nationalistes de Tchang Kai-chek).

De 1928 à 1934, l'Internationale communiste stalinisée mène une politique ultra-gauche et sectaire, annonçant à tout bout de champ la « radicalisation des masses » et qualifiant les partis socialistes de « sociaux-fascistes », considérés comme plus dangereux que l'extrême-droite.

Cette orientation selon laquelle « l'arbre national-socialiste (*les nazis, pourtant en pleine ascension politique dès 1930*) ne doit pas cacher la forêt social-démocrate » facilita l'arrivée au pouvoir du Parti nazi. Trotsky avait dès le début dénoncé cette politique et proposé en vain un « front unique » des organisations ouvrières contre leurs ennemis communs. Il fallut la nomination de Hitler comme chancelier en janvier 1933 et surtout les émeutes fascistes du 6 février 1934 en France pour que l'Internationale communiste retourne sa veste, mais pour s'engager cette fois dans la politique des Fronts populaires, c'est-à-dire d'alliances - au-delà des partis socialistes - avec des formations bourgeoises comme le Parti radical. Cette nouvelle orientation amena ainsi les staliniens espagnols à liquider les forces révolutionnaires de ce pays, notamment le POUM (Parti ouvrier d'unification marxiste) et à assassiner sa principale figure, Andres Nin.

De 1933 à 1935, Trotsky est en France, où il conseille l'activité de ses partisans malgré sa mise en résidence surveillée, puis il est expulsé en Norvège (1935-1936), d'où il suit avec attention la grève générale française. En janvier 1937, il arrive au Mexique. C'est l'époque des procès de Moscou, qui voient toute la vieille garde bolchévik brisée et assassinée systématiquement sur ordre de Staline. Ce dernier fait aussi assassiner tous les proches de Trotsky, dont probablement son plus proche collaborateur, son fils aîné Léon Sedov, qui publiait le « Bulletin de l'Opposition » envoyé clandestinement en URSS. Trotsky écrit alors *La révolution trahie*, analyse de la dégénérescence de l'Etat ouvrier russe (1936), puis *Les crimes de Staline* (1937).

Depuis 1933 et l'effondrement du Parti communiste allemand, il estime que l'Internationale communiste est morte, et que la tâche la plus urgente, avant la guerre qui menace, est de construire une *Quatrième internationale* en regroupant les révolutionnaires anti-staliniens. S'il ne put participer à son congrès de fondation en France en septembre 1938, il fut le principal inspirateur de son *Programme de Transition*. L'acharnement de Staline, dont il avait prévu le pacte avec Hitler, lui valut un premier attentat (manqué) dirigé par le peintre mexicain Siqueiros le 24 mai 1940, et un second, le 20 août suivant, mené par un agent soviétique infiltré, Ramon Mercader, qui lui asséna un coup de piolet mortel sur la tête. Pour en finir avec la perspective d'une révolution mondiale, il ne restait plus à Staline qu'à dissoudre l'Internationale communiste en 1943. Par la suite, l'effondrement du bloc soviétique puis de l'URSS en 1989-1991 a clos tout un cycle ouvert par la Première Guerre mondiale et les révolutions de 1917.